Département de l'Orne
Arrondissement de Mortagne-au-Perche
COMMUNE DE ST HILAIRE LE CHATEL

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la présidence de Philippe BLUTEL, Maire.
Date de la convocation, le 20 mai 2026

Etaient présents : Denis MADELINE Maire-Adjoint, Marie-Laure BLIN Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-Adjoint, Joël HAMELIN, Virginie LEGENDRE, Jean-Marc CHANDEBOIS, Sandrine LAFORET, Hugo FRANCHET, Véronique KARABEDOW, Marjory PELLEGATA, Patrick DUBOS.

Etaient absents :

Séverine NICOLAS	a donné pouvoir à	Hugo FRANCHET
Corinne LEGENDRE		
Eric CERDAN		

Hugo FRANCHET est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N°31
Zone Natura 2000 ; Bois & coteaux à l'ouest de Mortagne au Perche

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un mail reçu de la région Normandie pour la nomination d'un représentant et de son suppléant pour participer au comité de pilotage de la zone Natura 2000 « Bois & coteaux à l'ouest de Mortagne au Perche ».

Les réunions (Une à deux annuelles) sont essentiellement en journée

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **NOMME** nos représentants au comité de pilotage de la zone Natura 2000 « Bois & coteaux à l'ouest de Mortagne au Perche ».

Représentants	
Titulaire	BLIN Marie Laure
Suppléant	CHANTEPIE Guillaume

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus Le Maire

Philippe BLUTEL	Hugo FRANCHET
Maire	Secrétaire

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 15
Présents : 12
Pouvoir(s) : 01
Votants : 13
Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le……..
Publié et notifié le……

Accusé de réception en préfecture
061-216104042-20260527-260601-02-DE
Date de télétransmission : 01/06/2026
Date de réception préfecture : 01/06/2026